

Dossier de presse

Inauguration du collège Nelson Mandela à Floirac Lundi 5 décembre 2011 à 10h45



Contact presse ▶ Séverine Laverny
05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - s.laverny@cg33.fr



Sommaire

Présentation et chiffres-clés.....	P.3
Le Programme de construction.....	P.4
Le Parti architectural retenu.....	P.5
Une Orientation Haute Qualité Environnementale.....	P.7
Signature du premier bail vert.....	P.8
La maîtrise d'oeuvre.....	P.9



Contact presse ▶ Séverine Laverny
05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - s.laverny@cg33.fr



Dossier de presse

Présentation et chiffres-clés

Le collège Nelson Mandela est situé avenue de la Libération à Floirac, quartier en plein renouvellement urbain.

La construction d'un collège neuf dans le quartier Libération s'est inscrite dans le cadre de la restructuration du quartier actuellement menée par la ville de Floirac. L'enjeu du renouvellement urbain réside dans la refonte du réseau d'équipements permettant de redéfinir les équilibres locaux et d'atténuer les effets de ségrégation par le logement. Il s'est donc agi d'intervenir sur des équipements stratégiques forts tels que les établissements scolaires, culturels, et de loisirs.

Pour le site Libération, la construction du nouveau Collège de Floirac remplaçant le Collège Yves du Manoir s'est donc pleinement inscrite dans cette dynamique, constituant un élément majeur de composition du projet urbain.

Monsieur Mégard, principal du collège, a entrepris **une consultation en direction de la communauté éducative, des élèves et des parents d'élèves afin de faire émerger différents noms pour le futur collège**. Cette démarche a abouti à des propositions qui ont été validées, à l'unanimité, par le conseil d'administration du 08 février 2011 et par le Président du Conseil Général. Le nouveau collège s'appelle donc "**Nelson Mandela**".

Avec l'évolution de l'aménagement urbain, le collège va bénéficier d'un changement d'image, et accueillir de plus en plus de collégiens de son secteur.

5 Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE) équivalents temps plein travaillent au sein du collège.

Les élèves ont fait leur rentrée dès septembre 2011.

LES CHIFFRES CLES

Coût global : 13,65 millions d'euros pris en charge par le Conseil Général La capacité d'accueil : 600 élèves

Surface utile : 5 748 m²

Bâtiment : 16 salles d'enseignement général , 9 salles spécifiques

Durée des travaux : 22 mois



Contact presse ▶ Séverine Laverny
05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - s.laverny@cg33.fr



Le Programme de construction

Le collège a été construit sur un terrain d'une superficie de 9 235 m² qui accueille une Surface Hors OEuvre de 5 748 m². Le collège présente une capacité d'accueil de 600 élèves.

Il comprend :

- un hall d'accueil, une administration, des locaux de vie scolaire et pour les enseignants
- 16 salles d'enseignement général
- 2 salles informatique
- 3 salles de sciences expérimentales
- 2 espaces polyvalents de technologie
- 1 salle d'arts plastiques
- 1 salle de musique
- un CDI, un foyer des élèves
- 5 logements de fonction
- un atelier de maintenance
- des locaux pour le personnel et des locaux techniques
- des places de stationnement pour les véhicules de l'administration et des enseignants
- 3 garages pour les 2 roues

Le Centre de documentation et d'information est situé au coeur de l'établissement au carrefour des flux. Il est protégé par un jardin extérieur faisant tampon avec la rue.

Les espaces d'enseignement se trouvent sur les niveaux R+1 et R+2 accessibles par divers escaliers protégés et les coursives en mezzanine. Le 1er niveau regroupe les pôles spécialisés comme les arts et la musique dans le « cocon » et les pôles spécialisés. Les salles d'enseignement scientifique sont regroupées dans le deuxième pôle partie sud du collège.

Dans le cadre d'un projet pédagogique spécifique au collège, un jardin pédagogique axé sur le développement durable et l'environnement a été réalisé au sein de l'établissement.

Il se situe au 1er niveau et profite d'une orientation sud.

La pratique sportive est dispensée à l'extérieur du collège sur les équipements communaux. Les élèves disposent à la fois du stade municipal et du gymnase Yves Du Manoir situé à proximité de l'ancien collège.

Le Conseil général a prévu en complément de ces équipements, un vestiaire pour les élèves, ainsi qu'un bureau pour les professeurs d'EPS, et des locaux de stockage pour le petit matériel.

Une Salle Socioculturelle située dans un « écrin » autrement appelé « cocon » est en lien direct avec le quartier, accessible par l'extérieur. Elle pourra être utilisée hors temps scolaire après mise en place d'une convention d'utilisation avec la Ville pour les associations communales.

La demi-pension du Collège est desservie par la cuisine centrale du collège E. Vaillant à Bordeaux .



Contact presse ▶ Séverine Laverny
05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - s.laverny@cg33.fr



Le Parti architectural

« Une approche humaine et citoyenne de la démarche environnementale.

La volonté du programme était claire : oser un bâtiment soucieux des générations futures dans sa conception environnementale. Dans cette perspective, nous nous sommes installés dans une démarche citoyenne militante de l'approche environnementale : ne pas juxtaposer des technologies lourdes « labellisées Haute Qualité Environnementale » mais imaginer un concept porteur d'espace de vie, polyfonctionnel, évitant, entre autre, tout gaspillage énergétique.

Notre volonté est bien de définir une éthique architecturale de la qualité environnementale au service de la société en s'insérant dans une approche transversale de l'acte de construire où l'homme est installé au coeur du projet... Le collège s'articule autour d'une rue interne véritable espace de régulation thermique.

Colonne vertébrale structurante, cet espace généreux est un « coeur », centre de gravité. Régulateur de flux, il permet de gérer les apports calorifiques solaires, la sur-ventilation par balayage diurne ou nocturne, le captage des rayons solaires d'hiver, la protection de ceux agressifs d'été. Bien au-delà cette « rue », est aussi et surtout un espace d'urbanité, où s'offre la volumétrie atypique du « cocon » abritant toutes les fonctions artistiques.

Isolation par l'extérieur, large utilisation du bois, chauffage Eau Chaude Sanitaire solaire pour les logements de fonction, production d'électricité photovoltaïque, forte inertie renforcée contribuent à la Haute Qualité Environnementale du collège. Ce projet expose notre approche conceptuelle du développement durable qui, transcendant techniques et fonctions, imagine des espaces parfaitement maîtrisés qui participent au bien être de tous les acteurs de l'établissement.

Efficace, généreux, en résonance avec son environnement, le Collège Nelson Mandela est avant tout lieu d'humanité. »

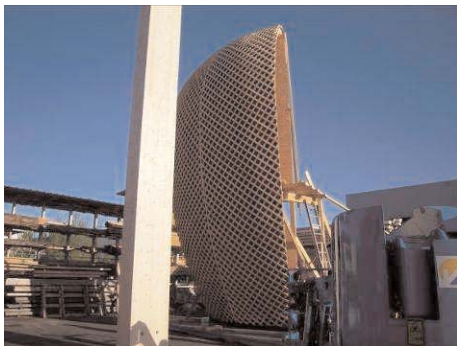
François GUIBERT – Architecte



Contact presse ▶ Séverine Laverny
05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - s.laverny@cg33.fr



Le chantier en images :



Une Orientation Haute Qualité Environnementale

Conformément à l'engagement du Conseil Général de la Gironde en matière de développement durable lors de son Agenda 21 adopté en 2005, cette opération répond à des critères de qualité environnementale et au développement des énergies renouvelables.

Le choix de 9 critères prioritairement traités est basé sur le contexte du projet, les objectifs du Conseil Général maître d'ouvrage et les données du site, pour en faire un bâtiment très performant.

Les critères retenus :

- Mise en place d'un système de management des opérations (SMO) associant les techniciens en charge de l'opération, les futurs usagers et les services du Département.

- Prise en compte de la relation de l'équipement avec son environnement immédiat pour une relation harmonieuse dans un contexte de renouvellement urbain.

- Recours préférentiel à des matériaux en cohérence avec les objectifs du développement durable par la mise en oeuvre d'une structure bois, notamment pour la salle socio-culturelle.

- Prévision, avant le démarrage du chantier, des modalités de la collecte et de l'évacuation des déchets, conformément à la charte chantier propre .

- Recours aux énergies renouvelables. Chaque logement de fonction bénéficie d'eau chaude solaire. Sur la façade sud du collège, 55 m² de cellules photovoltaïques sont installées.

- Mise en place de solutions techniques visant à optimiser les consommations d'énergie et de flux. A également été mise en place une Gestion Technique du Bâtiment (GTB)

- Maîtrise de la consommation d'eau potable : réduction de la consommation et utilisation des eaux pluviales pour l'alimentation des sanitaires et l'arrosage des espaces verts.

- Prise en compte du confort de vie dans l'équipement par l'optimisation du confort Hygrothermique Hiver et Eté. Conforts acoustique et visuel ont également été étudiés pour des solutions adaptées et optimisées. Par ailleurs, la qualité de l'air a été appréhendée par la mise en place d'une ventilation double flux et le choix des matériaux.

- **La clause sociale** : Le Conseil général de la Gironde intègre systématiquement la clause sociale dans les modalités d'exécution des marchés publics liés à l'équipement. Elle favorise le recours à des emplois sociaux ou d'insertion (CAT, entreprises d'insertion, ateliers protégés...). L'opération se situant au sein du Grand Projet de Ville des Hauts de Garonne, dans le cadre de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU), les marchés de travaux ont respecté le seuil obligatoire minimum d'heures d'insertion fixé à 5 %.

Pour cette opération, cet engagement a représenté plus de 8 600 heures d'insertion soit 169 % de taux de réalisation par rapport aux 5 110 heures prévues initialement.



Contact presse ▶ Séverine Laverny
05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - s.laverny@cg33.fr



Bail vert des collèges

Le nouvel établissement, dont le Conseil Général a confié les clés à l'Education Nationale à la rentrée 2011, a été construit selon les critères de l'Agenda 21 départemental. Il l'a été dans la volonté de garantir un cadre de vie confortable à ses occupants, notamment les collégiens.

C'est pourquoi, **le Conseil général met en place un bail vert des collèges dont le premier est inauguré avec le collège Nelson Mandela en vue d'une généralisation à l'ensemble des collèges.**

Son objectif est d'atteindre l'ambition de performance énergétique que recèle le bâtiment par l'engagement de ses usagers, collégiens et adultes, à adopter les usages et comportements adéquats à ses caractéristiques de sobriété et d'efficacité énergétique.

Cette démarche s'inscrit dans un cadre de référence qui vise les cinq finalités du développement durable :

- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- L'épanouissement de tous les êtres humains
- La lutte contre le changement climatique
- La préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et consommation responsable

Le bail vert matérialise la volonté commune de ses signataires, d'éduquer, de former, de participer et faire participer tous les acteurs de la communauté éducative à la mise en oeuvre du développement durable au sein du collège et au-delà, particulièrement pour minimiser l'empreinte écologique du collège.

Ils se reconnaissent dans ces valeurs du développement durable et s'engagent à mettre en place toute démarche de sensibilisation de l'ensemble de la communauté éducative afin de répondre aux enjeux inhérents à l'usage du nouveau bâtiment.

En association avec le collège, un manuel de l'utilisateur est en cours de réalisation à destination des adultes usagers du collège, comportant des éléments d'explication de ses caractéristiques et de comment les respecter.

Le collège s'est également inscrit dans une démarche Agenda 21 avec un accompagnement du Conseil général et une participation financière à hauteur de 3 000 euros.

Le calendrier de l'opération

- Concours de Maîtrise d'oeuvre, choix du lauréat : Juillet 2008
- Démarrage des études : Août 2008
- Obtention du permis de construire : 10 juillet 2009
- Début des travaux : Septembre 2009
- Fin des Travaux et commission de sécurité : Août 2011
- Livraison : Rentrée scolaire 2011

La maîtrise d'ouvrage

La coordination des travaux avec l'équipe de maîtrise d'oeuvre est réalisée par le Conseil Général de la Gironde. Un concours de maîtrise d'oeuvre a été lancé par délibération de la Commission permanente du Conseil Général.

L'équipe de maîtrise d'oeuvre :

- Architecte François GUIBERT
- Bureau d'étude MATH INGENIERIE
- Urbaniste NECHTAN

- Bureau d'étude restauration Intégrale de restauration
- Bureau d'étude HQE EUGEE
- Acousticien IDB acoustique
- Paysagiste Bouriette & Vaconsin

Autres intervenants

- Assistant Maîtrise d'Ouvrage Développement durable ADDENDA Alain CASTELLS
- Bureau de contrôle BTP consultants Laurent DUPRAT
- Coordonnateur SPS PRESENTS Eric ARNAUDEAU
- Ordonnancement Pilotage Coordination CMO Francis LARRUE

Les entreprises Travaux

- Lot n°1 CLOS COUVERT GIRONDE TRAVAUX
- Lot n°2 Revêtements sols et murs EPRM. Co-traitant : MINER SA
- Lot n°3 Plâtrerie Faux plafond DAVIPLA
- Lot n°4 Equipements techniques ATSE Bordes. Co-traitant : B-ELECTRIC
- Lot n°5 ASCENSEURS CFA NSA
- Lot n°6 Equipements cuisine FROID CUISINE 33
- Lot n°7 Espaces verts COURSERANT